

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Étranger..... le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement
A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE DE LA SEMAINE

Après quatre-vingts jours de souffrances, le Président des États-Unis a succombé aux conséquences des blessures que Guiteau lui avait faites.

Ce fatal événement que les crises de ces trois ou quatre derniers jours faisaient pressentir, n'était pourtant pas attendu aussi brusquement, car le dernier bulletin publié quatre heures avant sa mort n'indiquait pas d'aggravation dans l'état du malade.

Un conseil des ministres a été tenu hier soir chez M. Ferry, au ministère de l'instruction publique. Seuls MM. Constans et Sadi Carnot étaient absents.

Le bruit s'était répandu, dès la veille, que M. Magnin, se révoltant à la fin contre l'obligation qu'on lui imposait de payer à caisse ouverte les frais de la guerre africaine, non autorisés par le Parlement, avait donné sa démission.

La vérité, c'est que des observations très vives avaient été faites au ministre des finances par le directeur du mouvement des fonds et d'autres hauts chefs de service. Ces Messieurs, dont la responsabilité est engagée dans les virements qu'on les forçait de pratiquer, ont fait sentir à M. Magnin l'étendue des conséquences que pourrait avoir pour lui comme pour eux la continuation de tels errements.

Le ministre des finances est arrivé dans la matinée, venant de la Bourgogne, et aussitôt les ministres furent convoqués pour cinq heures du soir, rue de Grenelle.

La discussion a été vive, âpre, orageuse même. M. Magnin s'est refusé catégoriquement à mandater les ordonnances de paiement que ses collègues de la guerre et de la marine voulaient libeller sur le Trésor. Rien n'a pu le fléchir, et ses collègues ont été eux-mêmes très frappés des observations énergiques qu'il leur a faites au sujet des risques encourus à dépenser ainsi, sans compter, l'argent du budget non accordé par les Chambres.

On n'a rien décidé, et le contraire eût été difficile. Mais M. Jules Ferry a quitté aussitôt Paris pour aller à Montsou-s-Vaudrey conférer avec le président de la République de ce grave incident.

Il est fort possible qu'accablés à cette impasse, président et ministres se résolvent enfin à déférer au vœu unanime de l'opinion, c'est-à-dire à la convocation sans délai du Parlement.

En tous cas, aucune démission ministérielle n'est et n'a pu être donnée. M. Farre aurait désiré se retirer; pas plus qu'à M. Magnin, il ne lui a été loisible de le faire. Le cabinet tout entier a reconnu que sa responsabilité est gravement engagée devant les Chambres et devant le pays; tous ses membres sont solidaires et il est actuellement impossible qu'aucun d'entre eux se sépare, sa cause de celle de ses collègues.

Tous ont au pied un boulet, qu'il leur faudra traîner jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au jour du jugement, et peut-être de la mise en accusation.

Ajoutons qu'en une telle occurrence, il ne peut être question de constituer le grand ministère, avant que la Chambre, ayant vérifié les pouvoirs de ses membres, soit réellement en fonctions.

M. Grévy y était formellement opposé. L'incident d'hier achèverait, s'il en était besoin, de rendre impossible toute autre procédure que celle par laquelle le cabinet se présentera tout entier devant la Chambre avec ses actes, ses fautes et ce que bientôt, sans doute, on appellera justement ses crimes.

Paul Bert, à l'exemple de son chef de file, a voulu, lui aussi, avoir son petit banquet. Il se l'est fait offrir par les instituteurs et institutrices *laïques* qui lui portaient bien cela en récompense de l'intérêt qu'il leur porte.

Les agapes ont eu lieu au Palais-Royal, et il nous répugne de rappeler ici toutes les turpitudes débitées et pronées par le député de l'Yonne.

Le grand congrès universel de la libre-pensée tenait ses assises dans une salle du théâtre de la rue Oberkampf.

Que de haines! Que d'insanités! Mais aussi que d'impuissances.

Longtemps déjà avant ces Lilliputiens de notre siècle,

les Titans de la révolution et de l'erreur s'étaient flattés d'anéantir Dieu.

Pauvres insensés! Dieu règne toujours, et l'orgueil, la folie de ses contempteurs serviront à affirmer son triomphe.

COURSE AUX NOUVELLES

La comédie tunisienne. — Nous lisons dans *Lyon-Républicain*, 18 septembre, 1^{er} page, 2^e colonne :
« Vous pensez donc que la campagne (de Tunis) sera terminée à la fin d'octobre ? »

« — Tout doit être fini vers le 25 octobre.
« C'est très vraisemblablement le plan du ministre qui veut pouvoir arriver devant les Chambres le 1^{er} novembre avec un bulletin de victoire. »

Et voilà comme on joue aux soldats.
Nous ne pensons pas que le Bas-Empire ait rien produit de plus immoral.

M. Roustan — au conseil des ministres, a avoué la mauvaise direction des affaires de Tunis; — attrape, Barthélemy St-Hilaire; attrape Farre! — il veut qu'on prenne Kairouan... avant cinq semaines. C'est bien le plan. On a peur des Chambres.

Et on va envoyer 25 000 hommes pour jouer cette farce, et vite revenir en France.

Chauffailles. — Le maire avait réuni le conseil municipal pour voter l'expulsion des Frères, et ledit conseil avait voté contre l'expulsion. Que faire ?

Le préfet Hendlé ne s'est pas laissé arrêter par des scrupules, et de concert avec le conseil départemental et l'inspecteur d'Académie, il a décrété l'expulsion.

Et voilà comment on respecte la liberté des communes !

Valence. — Il y a quelque temps, une femme de Diois (Diôme), voyant passer des prêtres, s'écria : « Quand donc verrons-nous tous ces curés pendus ! »

Le lendemain, son fils âgé de 18 ans, s'est pendu.

La lutte entre rouges. — Il y a de beaux coups d'épée, de plume, de poing, d'échanges entre MM. Raïne, Camille Pelletan et Désobry, à propos de la future politique de Gambetta-Grévy. Mais ne vous faites pas illusion, conservateurs béniés; la question agitée est celle de savoir à quelle sauce vous serez mangés.

Une reculade. — La classe de 1876, d'après les promesses ministérielles et préfectorales aux électeurs, devait n'être pas maintenue sous les drapeaux. Puis le général Farre, dans un moment de franchise, a décidé le maintien de ladite classe de 1876 sous les drapeaux. Enfin, le même général Farre vient de se déjuger en écrivant que la classe 1876 ne sera pas maintenue sous les drapeaux... rapport aux promesses des ministres. Comme tout cela est sérieux !

Les sauveteurs du Rhône — ont célébré leur fête dimanche 18 septembre, aux F. lies-Bergères. Il semble d'abord que rien de commun ne doit exister entre des sauveteurs du Rhône et le sang impur. C'est archi-faux. *Lyon-Républicain* nous annonce, n° du 19 septembre :

Marseillaise à la sortie de la mairie du 6^e arrondissement, *Marseillaise* devant la brasserie Grüber (vulgairement appelée, pour cause, sous-préfecture, *Marseillaise* en route pour les Folies, *Marseillaise* après la conférence, *Marseillaise* au dessert et *Marseillaise* à la sortie.

Comme c'est gai d'entendre les sauveteurs réclamer du sang impur pour abreuver leurs sillons !

Chemins de fer. — Un nouveau malheur est arrivé à Dôle. Il y a eu collision entre deux trains à la bifurcation. Beaucoup de blessés, dont plusieurs très grièvement.

Nous voyons avec surprise certains journaux atténuer intentionnellement ce déplorable malheur en appelant la pitié des lecteurs sur la Compagnie.

Combien ont-ils reçu pour cela ?

Le ministre Farre — est effaré, et il effare tout le conseil en demandant des sommes considérables pour l'expédition africaine. Nous voudrions, pour notre compte, qu'il demandât 500 millions... à prendre dans la poche de conservateurs qui n'ont pas dérangé leurs parties de plaisir pour voter, ou qui ont voté mal. On ne pourra jamais réveiller ces gens-là qu'en pinçant leurs écus.

A qui le tour ? — Nous lisons dans *Lyon-Républicain* du 22 septembre :

« Vienne le 17 octobre, et la majorité de la Chambre n'aura pas besoin des excitations des amis de M. Rochefort pour demander des comptes sévères à un ministre dont tout le monde reconnaît les fautes et qui est déjà condamné. »

LUCIEN JANTET.

Est-ce bien vrai ? en faut-il croire nos yeux ? Ah ! les vicieux, vous êtes bien vengés ! Ferry immolé par Jantet ! La victime est assez ignoble pour mériter ce bourreau.

SUS AU CLERGÉ

Le citoyen Constans, ministre des cultes, vient d'ordonner une enquête contre les membres du clergé, à propos des dernières élections. Cette enquête sera portée ensuite devant le conseil d'Etat.

C'est un vieux truc pour détourner l'attention du public des agissements de ses subordonnés, qui ont pratiqué au grand jour la candidature officielle. Et cependant on ferait de jolis mais peu propres in-folios avec tous les actes de pression et corruption électoraux employés par les candidats officiels et leurs patrons.

Je ne veux citer que Constans lui-même, vantant son pouvoir, son crédit, même ses pompes aux électeurs; Hérold, préfet de la Seine, appasant sa signature au bas de la profession de foi du candidat officiel et révoquant un de ses employés qui avait la naïveté de patronner le candidat opposé.

Quant aux autres candidats républicains, toutes promesses étaient bonnes : ponts, routes, chemins, écoles, subventions, voire même *clochers d'église*, exemption du service militaire; ils ont tout fait miroiter aux yeux, peu intelligents, il est vrai, de leurs électeurs.

Cependant il n'est point question d'enquêtes sur leurs faits et gestes.

Et le clergé, qu'a-t-il donc fait de si grave ? Il a voté comme un simple républicain; mais il a mieux voté, car il a voté avec intelligence.

« Mais, dit M. Constans, il est allé prendre le mot d'ordre à son évêché, et on a vu les citoyens prêtres en sortir les mains pleines de proclamations et les poches bourrées d'affiches électorales. »

En cela, je me permets de donner au citoyen ministre un démenti formel.

Et quand bien même cela serait, je ne vois point encore le mal.

En revêtant la soutane du prêtre ou la bure du religieux, ils ne font point abdication de leur qualité de français. Ils étaient et demeurent français, et, à ce titre, participent à tous les droits, avantages, et, ce qui confère cette qualité; et parmi ceux-ci au premier rang, se trouvent la liberté de suffrage, la liberté de réunion.

« Mais, continue Constans, ils sont fonctionnaires salariés du gouvernement, et, avant les élections, je me suis donné la peine d'adresser une circulaire pour rappeler à tous fonctionnaires de conserver une neutralité absolue à l'égard des électeurs. »

Ne vous en déplaie, cher ministre, les prêtres ne sont en aucune façon des fonctionnaires du gouvernement, et, comme je l'ai expliqué dans un article précédent, le gouvernement ne leur sert, chaque année, que le quart de la rente d'un capital dont l'Etat s'est emparé dans un moment critique.

Et vous ne l'ignorez pas, car depuis longtemps vous cherchez à les spolier de cette indemnité par quelque moyen plus ou moins légal; mais vous n'en avez point trouvé et vous n'osez pas en forger, car ce jour-là, vous soulèveriez contre vous la réprobation de toute la France catholique.

Quant à votre fameuse circulaire, pour quiconque sait lire entre les lignes, on peut facilement voir qu'elle est destinée aux naïfs qui croient encore en votre bonne foi.

Du reste, les résultats obtenus le démontrent clairement et démasquent votre hypocrisie.

Je puis donc conclure hardiment que le prêtre avait le droit de voter et aussi de prendre conseil de ceux qu'il croyait supérieurs à lui-même, de se guider sur leurs avis.

Quant à votre enquête, il peut se trouver au conseil d'Etat des hommes capables d'y donner suite, car vous avez eu le soin d'en éliminer ce qu'il y avait d'honnête et de le remplacer par vos créatures; mais soyez sûr que le reste jugé d'avance par les honnêtes gens.

Vous n'atteindrez qu'un but, celui de vous ouvrir de ridicule, vous, ministre, qui avez ordonné l'enquête;

vous, fonctionnaires, qui la ferez ; vous, conseillers, qui serez appelés à la juger.

Vous aurez une excuse, cependant, c'est que déjà, depuis longtemps, vous êtes ridiculisés.

A. MARTINET.

GAMBETTA RECULE

Prenez tous les discours de Gambetta dans sa tournée en Normandie, analysez-les, extrayez-en la quintessence au fond, il ne vous restera que les deux mots suivants : J'ai promis beaucoup de choses pour me faire élire, mais, maintenant que je suis élu, ça ne presse pas.

Jamais Gambetta n'a tant insisté sur la nécessité d'élaborer lentement, pratiquement les réformes, de n'aborder une question qu'après avoir résolu en entier la question précédente, de s'entourer, pour traiter chaque affaire, de toutes les lumières possibles, etc., etc., etc.

Tout cela revient à dire : Messieurs, nous irons si lentement que nous ne marcherons presque pas... Quelle différence d'avec le Gambetta de 1876 et 77 ! Commencerait-il donc à croire que les choses marchent trop vite ? Le spectre de l'intransigeance qui monte à l'horizon troublerait-il ses digestions et son sommeil ?

Enrayez, Monsieur Gambetta, enrayez, si vous pouvez. Mais nous vous prédisons que vous, fils de la Révolution vous ne pourrez pas arrêter la Révolution. Elle vous entraînera comme elle a entraîné Thiers, de Marcère, Jules Simon, etc. Vous ne pourrez, tout au plus, que la retarder un moment.

Il faut d'autres principes que les vôtres pour venir définitivement à bout du monstre.

JULIEN.

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Les libres-penseurs ont un dernier moyen aussi simple qu'ingénieux de combattre l'enseignement religieux, c'est de discréditer auprès du peuple ceux qui le donnent.

A les entendre, les cléricaux de toute catégorie sont les ennemis nés de tout régime un peu libéral et par conséquent de la République, qui, disent-ils, est le meilleur et le plus parfait des gouvernements.

Et en attendant qu'ils aient démontré ils traitent en ennemis lesdits cléricaux : calomnies, outrages, persécutions, rien n'est épargné.

S'il faut aussi croire les libres-penseurs, le clergé est un ennemi public, un conspirateur dangereux, contre lequel on ne -aurait trop se tenir en garde.

Jadis il fut l'ami des Prussiens !

N'ont-ils pas osé dire en 70 que les secours envoyés par ses soins aux victimes de la guerre, entassés par milliers dans les ambulances insuffisantes, étaient des subventions déguisées aux ennemis de la patrie ?

Lors de l'expulsion des religieux à main armée, ne l'a-t-on pas aussi accusé d'avoir organisé des émeutes dans la rue ? Et aujourd'hui ne s'efforce-t-on pas de faire croire à la foule des badauds qu'il est l'allié des Kroumirs et le complice secret de l'insaisissable Bou-Aména ?

Sans doute, de pareilles absurdités ne tiennent pas devant le bon sens de la population, mais elles servent parfaitement la haine implacable de ses adversaires, en trompant la masse encore trop nombreuse des naïfs et des imbéciles.

Partout c'est le même esprit de persécution systématique contre le clergé. On dirait comme un mot d'ordre de la Franc-maçonnerie, d'un bout du monde à l'autre.

Léon XIII est confiné dans son palais comme dans une prison d'Etat. Le respect de sa dignité et le soin de sa vie lui font un devoir de ne pas franchir l'enceinte du Vatican. Le scandale honteusement retentissant, auquel a donné lieu dernièrement, la translation nocturne des restes de Pie IX, prouve que ses craintes sont loin d'être chimériques ou exagérées.

En France, c'est une guerre en règle contre le catholicisme, au profit de la libre-pensée. Dans un but perfide et connu de tous, on impose le service forcé aux séminaristes ; on renvoie les aumôniers militaires ; on laïcise en masse les écoles congréganistes, on réduit le traitement des évêques, on supprime celui des vicaires ; on coupe les vivres au clergé, etc., etc., etc.

Comment, après cela, douter de son antipathie pour la République ? Comment croire qu'il ne soupire pas après un changement et ne fait pas tous ses efforts pour y parvenir ?

En bonne vérité, il serait difficile qu'il en fût autrement. Ce n'est pas à coups de fusils, qu'on apprivoise le gibier. Ce n'est pas en maltraitant ses semblables qu'on gagne leur amour et leur reconnaissance.

« Sinistres farceurs, pourrait leur dire le clergé, faites-nous du bien et nous aimerons la République ; laissez-nous la paix et nous désarmerons ; soyez justes à notre égard et nous reconnaitrons votre autorité ; cessez de nous traiter comme des parias, en nous mettant hors la loi et le droit commun et nous nous courberons avec docilité sous votre houlette pastorale ; car, sachez-le bien, ce n'est pas le régime qui nous est antipathique, ce sont les hommes qui le représentent et le déshonorent. »

Mais au lieu de cela, ils soulèvent à dessein l'opinion contre lui, ils déchainent la mauvaise presse qui l'accable impunément chaque jour d'injures grossières et d'outrages sanglants, sans prendre garde qu'elle peut un jour détourner sur eux ses coups, qui seront d'autant plus terribles qu'ils y auront donné plus de prise.

La comédie, en effet, commence à avoir assez duré, elle menace de se changer en tragédie.

Le clergé n'est pas seul à se plaindre. Partout dans la presse de toutes nuances, c'est un *tolle* général, une immense clameur contre leur politique étroite et tracassière et leur sagesse à courte vue.

La République qui devait opérer de si grandes merveilles et ramener l'âge d'or, est devenue entre leurs mains inhabiles, un instrument de désorganisation et de folies dangereuses.

Il- avaient promis la paix et ils nous ont donné la guerre au dedans et au dehors ;

Ils nous avaient fait espérer la prospérité, et jamais la misère n'a été si profonde et si générale que depuis leur fatale arrivée au pouvoir ;

Ils ont beau tous les ans voter des millions pour venir au secours des ouvriers sans travail, adoucir dans la mesure du possible, les privations d'un chômage continu, ces millions ne font que constater la mal sans le guérir ;

Ils prétendaient, en supprimant les gaspillages financiers des régimes déchus, éteindre la dette publique, arrêter la fatale banqueroute qui est à nos portes, mais leur fureur à émarger au budget, à puiser dans les caisses de l'Etat, ne fait qu'élargir et approfondir le gouffre dans lequel vont bientôt s'abîmer l'honneur et le crédit de la France ;

En un mot, ils perdent la République qu'ils voulaient fonder et que nous espérons...

Gambetta lui-même a entrevu le danger... Dans ses discours réactionnaires de Honfleur et du Neubourg, il a voulu faire volte-face, mais sa parole restera impuissante à arrêter le flot montant de l'intransigeance et du radicalisme. Depuis Charonne et Belleville son crédit est ébranlé ; on discute son autorité.

Dans quelques jours, il appellera peut-être à son aide, pour résister à la révolution déchainée, ce clergé qu'on maltraite avec tant de sans façon, et qu'on désarme si imprudemment en supprimant l'enseignement religieux.

Dieu veuille qu'il soit encore temps !

LAURENT.

LE COMITÉ DES BATTUS

Le Comité central électoral, tout en perdant deux de ses candidats, n'a pas perdu sa gaieté ; avouons même qu'il la communique.

Les braves citoyens !

Battus ou non, ils mangent, ils boivent. Qu'est-ce que le reste leur f... iche ?

C'était dimanche, chez Fredouillère. Ce fut ravissant. Ne croyez pas, lecteurs, que nous faisons la charge. Ce que nous allons vous dire en deux mots est du Jantet textuel.

Aussi, on y sent la pipe, le vin, les liqueurs et l'opportuniste le plus... pur.

On a mangé. Quoi de plus opportun... iste ! Le Maître ne mange-t-il pas ? N'a-t-il pas gros ventre ? C'est presque toute la prospérité qu'il a apportée à la France.

Plus tard, les fonctionnaires de l'Etat devront tous être obèses... comme le patron.

Le vrai tricolore sera le bleu des veines extragouffées, le blanc de la peau rafraîchie au bain, et le rouge du nez et des pommettes.

Plus tard, encore, viendra la décoration de l'ordre du nombril ! Vous verrez !

Mais passons.

Et redisons qu'on a bien mangé, bien bu. Oyez plutôt : « Vers quatre heures, on a donné le premier coup de fourchette, et à six heures seulement, on entamait le dessert, « le moment des toasts » (sic).

Lyon Républicain, 16 sept.

Ouvriers, mes amis, vous n'avez pas de ces chances, hein ? Vous ne mettez pas deux heures pour arriver au dessert, vous autres ?

Maladroits, va !

Mais voyez donc votre comité ventral, pardon ! central ! Pendant que vous fourrez votre bulletin dans l'urne, pour toute consolation, eux se fourrent des gibiers fins dans la bedaine.

Pas pour vous, les cailles rôties, pauvres gens ! Ah ! bien oui, allez-y voir !

Enfin, à six heures, on entamait le dessert, « le moment des toasts. »

Comprenez-vous ce que c'est qu'un toast ? et pourquoi tant de toasts ? pourquoi chacun son toast ? même plusieurs toasts ?

C'est tout à fait simple :

A chaque toast, on boit.

Aussi, on peut compter dix-sept toasts tout au long du dessert du Comité central.

Ce qui prouve qu'on a bu au moins dix-sept fois à la santé du Comité central et de chacun de ses membres, en particulier.

Quelles étonnantes capacités !

Aussi, Lyon Républicain nous annonce que tout le monde aspirait à ce brevet-là.

Le citoyen Faure a bu à l'Union des républicains ;

Le citoyen Thiers a bu à la concorde ;

Le citoyen Moïse a bu à l'union des campagnes et des villes ;

Le citoyen Huzay a bu au Comité central ;

Le citoyen Crestin, élève et cousin de curé, a bu à son compagnon de défaite, à M. Thiers ;

Le citoyen Bischoff a bu à l'honnêteté politique ;

Le citoyen Clavel a bu à l'instruction publique ;

Le citoyen Vacheron a bu au citoyen Clavel ;

Le citoyen Fort a bu aux victoires futures du Comité ;

Le citoyen Mathieu boit à Grévy et à Madier-Montjau ;

Le citoyen Lumière boit à Thiers, candidat raté ;

Le citoyen Chanel boit aux candidats du Comité ;

Le citoyen Thiers remercie et reboit avec émotion. Je crois certes bien !

Le citoyen Grégoire boit au citoyen Moïse ;

Le citoyen Moïse en profite pour reboire à la presse républicaine ;

Le citoyen Gaschon boit à son tour, et remercie ;

Le citoyen Valin boit et dit comme Gaschon ;

Et enfin le citoyen Chassagnon boit et dit comme tous les autres.

(Du Lyon Républicain, 19 sept.)

Que c'est charmant !

Bons dévots, cléricaux à courte et longue robe, que vous êtes rétrogrades ! Mais que vous êtes donc rétrogrades !

Ne nous a-t-on pas dit que vous récitez un certain chapelet en corde et en bois sec, et que vous y priez en vous appelant pêcheurs ?

Allons donc ! laissez-moi cette vieillerie. Empoignez-moi vos verres entremêlés de bouteilles, voilà les petits et les gros grains ! Voilà le chapelet républicain !

L'autre est bon tout au plus pour le menu fretin du peuple des électeurs.

Mais pour les gens de progrès, pour les gros champignons des nouvelles couches, il faut le nouveau, le chapelet Jantet-Bichoff.

Dix-sept toasts à la minute !

Reliés par des chansons bachiques, et au bout la *Marseillaise*, notre beau chant national. Avec ça, on ne monte pas jusqu'au troisième ciel. Possible !

Mais on arrive infailliblement à l'extase qui vous allonge sur le trottoir, la tête dans le ruisseau.

Ainsi soit-il !

Louis FRANC.

Pas de pression

Quelques jours après la circulaire du gouvernement qui enjoignait aux fonctionnaires de ne pas influencer les élections, afin de laisser arriver à Paris une Chambre qui fût l'émanation vraie de la France, on voyait, dans le *Triboulet*, une caricature très réussie. Le général Farre, l'illustre, apparaissait, le képi sur l'oreille, un sabre à la main droite, un revolver à la gauche, et une panoplie entière passée à la ceinture. Pas de pression, criait-il à une masse d'électeurs stationnant devant lui, pas de pression !... Mais si quelqu'un ne vote pas pour la République, morbleu ! gare à sa peau !..

Cette caricature prédisait l'attitude de notre gouvernement en face des urnes. Quand un gouvernement s'appelle Farre, Ferry et Cazot, son attitude, à un moment donné, est facile à prévoir ; on sait que ce sera ou la plus lâche, ou la plus despotique. Lâche envers les radicaux, despotique contre les cléricaux.

Exemple :

Dans une circonscription de l'arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire), les républicains craignaient le triomphe de M. de Rambuteau sur M. Bouthier de Rochefort. M. de Rambuteau a été préfet, conseiller d'Etat ; il a donc une grande habitude des affaires. De plus, le bruit court qu'il a parfois la répartie aiguë, et que les républicains du conseil général sont souvent gênés en sa présence. On va jusqu'à assurer qu'ils en deviennent presque polis et convenables, soit pour lui, soit pour les personnes ou les choses cléricales qui ont occasion d'être traduites à leur barre. La crainte de M. de Rambuteau est, pour eux, le commencement de la sagesse.

A un tel homme, les partisans de la Marianne ne pouvaient opposer que M. de Rochefort (Bouthier), député sortant et député légendaire. Tout le monde le connaît, car c'est un phénix en son genre. Pour élever les lapins, il n'a pas son pareil, et il s'en vante, comme il se vante aus-i fréquemment d'avoir toujours eu le premier prix au concours des grosses bêtes. Passons-lui cet orgueil : de l'avis du public, il est bien légitime. Passons-le lui, attendu qu'il n'en a pas d'autre, le brave Bouthier. Il avait ingénument, avec son ton nasillard, qu'il ne sait pas bien lire. « Ce n'est pas ma faute, dit-il, si je ne suis pas fin, c'est les cléricaux qui m'ont élevé. » En effet, il a été élevé au petit séminaire de Semur en Brionnais, et brillant élève, on s'en souvient, cramonné invariablement à la queue de sa classe, sans doute par la faute des maîtres, qui ne surent pas découvrir ses talents.

Non content de ne pas penser, il ne parle pas, et en cela il ne ressemble point à son patron, Gambetta !. Cette année surtout, il était muet, ou, quand il disait deux mots, c'était une catastrophe pour sa candidature. Quinze jours avant les élections, il y avait comice agricole à Semur. Au banquet, Bouthier voulut faire entendre sa voix. Il commença ainsi : « Messieurs, le plaisir que j'éprouve à me voir entouré d'animaux (et il passait sa main sur son front pour faire jaillir une autre idée lumineuse...) entouré d'animaux (rien ne venait). Ça ne viendra pas, grommelait Bouthier, ça ne viendra pas. » Alors M. Demôle, le sénateur, son voisin de table, lui poussa le coude en lui disant de remercier simplement ceux qui étaient là : « Messieurs, reprit Rochefort, je vous remercie. »

Voilà l'homme !

Qu'a fait M. Hendlé, préfet de Saône-et-Loire, pour extraire des urnes le nom de M. Bouthier, le prodige du département ?

D'abord, au comice agricole de Semur, on a promis force réductions d'impôts à ceux qui voteraient pour M. de Rochefort. Puis on a affiché, par ordre du préfet, dans toutes les grilles des mairies : *Défense de parler des affaires d'Algérie, sous peine de prison*. On a expédié des émissaires pour répandre le bruit que, dans les communes qui voteraient en faveur de M. de Rambuteau, tous les débits seraient fermés. Grâce à ces mesures pleines d'énergie, point despotiques, et ne sentant pas la candidature officielle, on est parvenu à faire

sortir du scrutin, à 800 voix de majorité, M. Bouthier de Rochefort, l'aigle de Semur.

O républicains, si l'empire avait été à moitié despote comme vous, quels cris vous auriez poussés ! Il faut que vous méprisiez bien, dans votre conscience, le suffrage universel, pour tenter de l'égarer par des promesses aussi évidemment vaines, par des menaces aussi ridicules.

D. D.

LA LIBERTÉ DES ÉLECTIONS

A Condom, on a emprisonné M. Bravens coupable d'avoir dit que l'Algérie était en guerre. Dans les Charentes, où l'on tenait à éviter les députés jérômistes, les gendarmes ont menacé les populations, si elles votaient contre le gouvernement. La Savoie en a vu d'autres. Il n'y avait que des députés rouges. On faisait croire aux paysans qu'il fallait absolument voter quand même, sans quoi l'on supprimerait leurs droits d'électeurs. Ainsi, l'on se formait un nombre de suffrages respectable, là où il n'y aurait eu, sans cette manœuvre, qu'une infime minorité. En cent endroits, les préfets ont déclaré qu'il n'y avait point de guerre en Algérie, point en Tunisie.

Mensonge, despotisme, mépris du suffrage universel, ridicule achevé, voilà le rôle du gouvernement Ferry dans les élections. Nous sommes à la fois indignés et réjouis de voir une telle conduite. Certaines manœuvres ont eu un caractère tellement curieux et étrange, que nous nous demandons si elles ne décèlent pas dans les cerveaux d'où elles sont sorties, quelque chose comme l'effarement ou un vacillement d'idées. Saluons cela, conservateurs : c'est de bon augure. Quand les conseils d'un gouvernement manifestent cette tendance vers l'absurde ou l'excès, sa fin est proche. C'est une loi de l'histoire. L'esprit d'imprudence et d'erreur, dont parle Racine, n'annonce pas seulement la chute des rois, mais aussi la chute des républiques.

D. A. DUROLLIN.

CHASSE AUX MENSONGES

LYON-RÉPUBLICAIN

se moque, non pas seulement de ses lecteurs, mais encore des *Béates* de la Haute-Loire, dans un article intitulé : *L'Enseignement clérical*. (N° du 19 sept.)

Nous sommes prêts à suivre la feuille de M. Jantet dans une discussion sérieuse sur les dites *Béates*. Nous avons en mains des documents capables de convertir au *Béatisme* tous les écrivains spirituels de ce journal... voire même le soignant inspecteur Leyssenne qui leur communique ses chefs-d'œuvres littéraires.

**

Mais nous ne permettrons pas à M. Jantet les béates fussent-elles aussi ignorantes que le dit M. Leyssenne, de conclure par cette phrase ridicule de sa fameuse feuille :

« Il est inutile, croyons-nous, de rien ajouter à cette démonstration péremptoire de l'ignorance absolue des institutrices congréganistes. »

**

Il serait très utile, au contraire, de produire d'autres preuves et de raisonner moins sottement. Car, pour ne citer qu'un fait, nous pouvons opposer à M. Leyssenne, et à ses copistes

du *Lyon*, un évènement qui date tout au plus de quelques semaines :

Au Puy, à un des derniers examens pour le brevet de capacité, celle qui est sortie la première entre toutes les candidates, celle qui a été félicitée publiquement par les examinateurs, était une sœur de St-Charles.

Telle est l'ignorance absolue des institutrices congréganistes.

LE VOLTAIRE

par la plume de M. Ranc, vient de faire une étude de mœurs. Il partage la France en deux races : la race des gens à robe, à longs bras, à petite tête, à pieds plats, et à gros ventre ; ce sont les dévots et les cléricaux ; — puis la race virile des démocrates à forte tête, à pieds cambrés, aux bras courts et au ventre moïeste.

Le *Figaro* a lancé son St-Genest contre le farceur opportuniste du *Voltaire*, et nous devons ajouter que M. de St-Genest a eu, comme toujours, la plume heureuse.

Il a eu surtout la bonne idée de conclure en indiquant Mgr Guibert et Gambetta comme type des deux races.

On voit d'ici Mgr Guibert accusé de gros ventre et M. Gambetta traité d'ascétique.

C'est d'un réussi parfait.

Les lecteurs du *Figaro* riront longtemps du *Voltaire*, de Ranc, de Gambetta et de M. Gaëtan Delaunay, docteur inventeur des deux races.

M. Delaunay n'a pas besoin désormais de dire à quelle race il appartient.

Ce n'est pas à son ventre, à son tour de tête ou à ses pieds cambrés que nous le jugerons.

C'est à sa prose.

Sursum corda

I

C'était au mois de mai : la nature était belle,
L'oiseau dans les sapins poussait son cri joyeux ;
Le zéphir était pur et la douce hirondelle
S'envolait dans les cieux.

II

L'air était plus léger et la brise plus molle ;
Le calme et le silence élevaient l'âme à Dieu...
J'étais heureux de tout, même de l'herbe folle
En ce charmant milieu.

III

Là, j'aimais à rêver, à reposer mon âme,
J'adorais en tremblant ce Dieu si délaissé
Qui jetait la lumière en ardents traits de flamme
Dans mon cœur oppressé.

IV

Hier, c'était le courant d'une ardente jeunesse
Qui souvent n'apportait que tristesse et douleur ;
Aujourd'hui plus de ris... arrière enchanteresse...
A Dieu seul est mon cœur !

V

Qu'il est heureux celui dont la seule espérance
Est d'avoir part un jour au bonheur éternel !
Moins amers sont ses pleurs, plus douce est sa souffrance,
Car elle mène au Ciel !...

VI

En son cloître, ignoré, loin des bruits de la terre,
Jamais l'esprit du mal ne le pourra saisir,
Sa jeunesse s'enfuit... il reste solitaire
Au milieu du plaisir !

VII

Heureux mortel ! combien ta vie est préférable,
Tu trouves en ton Dieu la consolation
Que ne donne jamais la jouissance instable
De la perdition.

VIII

Et moi, Dieu de bonté ! quel sera mon partage ?
Faudra-t-il vous haïr, refuser votre appui ?
Le monde est si brillant qu'il fascine mon âge,
Faut-il aller à lui ?

IX

Que dis-je ? Ah ! c'en est trop ! Serai-je assez perfide
Pour joindre à mes forfaits la noire trahison !
Non, mon Dieu, je vous aime, et d'une voix timide
J'implore mon pardon.

X

Hélas ! sans votre main, je tombais dans l'abîme,
Dans cette boue immonde où disparaît l'honneur...
Je me serais vautré dans la fange et le crime,
Insultant mon Sauveur !

XI

Mais vous m'avez sauvé !... Couvert de ma misère,
Je viens me repentir, j'abhorre votre loi.
Daignez prêter l'oreille à mon humble prière ;
De grâce, exaucez-moi !

XII

Absolvez votre enfant : mes yeux sont pleins de larmes.
Comme autrefois David, j'abhorre mes péchés.
De ma vie, ô mon Dieu, bannissez les alarmes,
Mes pleurs seront séchés.

V. DE NAÏDJA.

L'HOMME D'ÉGLISE SELON M. GAMBETTA

Selon le *Voltaire*, l'espèce humaine peut se séparer en deux catégories : les hommes en colotte et les hommes en jupe.

Les hommes en culotte, ce sont les hommes modernes, les hommes du progrès, les démocrates, les républicains, les libres-penseurs.

Les hommes en robe, ce sont les religieux, les prêtres, les frères et les magistrats ;

« La jupe étant depuis le commencement du monde le vêtement de préférence des races inférieures, des femmes, des enfants, des vieillards, des malades et de la magistrature, qui est avec le clergé l'élément le plus rétrograde de nos sociétés supérieures. »

**

On conçoit l'importance de cette découverte qui renverse toutes les notions admises jusqu'ici.

Ainsi, dans l'histoire du monde, les races inférieures, ce sont les Grecs, les Romains, qui portaient la tige, et après eux, tous les moines chrétiens, les saint Thomas, les saint Bernard, les saint Thomas d'Aquin...

Les races supérieures, ce sont les Peaux-Rouges, les sauvages, les nègres, qui n'ont jamais eu la pensée de s'envelopper de la robe.

De nos jours, les races inférieures sont les Lacordaire, les Ravignan, les Daplanouf, les magistrats de la Cour de cassation et des Cours d'assises.

Tandis que les races supérieures, ce sont les Bonnet-Duverdier, les Barodet, les Guyot et tous ces électeurs de Belleville que l'on voit défiler le matin.

**

Mais, les observations du docteur Delaunay ne se bornent pas là. Il y a quelque chose de bien plus curieux que la forme du vêtement, c'est la structure même de l'homme qui le porte.

Se basant sur un livre très remarquable du docteur Delaunay, intitulé : *Histoire naturelle du dévot*, le journal de M. Gambetta nous montre la différence morale que distingue les prêtres des laïques, les chrétiens des libres-penseurs.

3

FEUILLETON

LES

COURSES DE CHEVAUX

PAR
Alexandre LAMOTHE.

A son commandement, répète en cascade toujours grossissante par 10 généraux, cent colonels, 400 capitaines et un nombre proportionnel de lieutenants et de sous-lieutenants, 80,000 soldats, en présence de 30 princes, d'autant d'ambassadeurs, de tous les fonctionnaires civils et d'une foule compacte de moujiks à grande barbe, avaient, avec une précision mathématique, tourné la tête à droite, puis à gauche, et relevé leurs 80,000 bras droits à la même hauteur ; les 10,000 chevaux de la garde, tous de même âge, de même taille et de même robe, avaient trotté avec un merveilleux ensemble ; les 1,000 cosaques rouges du tzar avaient crié hurrah ! comme un seul homme, et les 1,000 cosaques bleus de l'impératrice ne leur avaient pas été inférieurs dans la manifestation de leur enthousiasme ; le même rayon de soleil avait, à la fois, fait étinceler les cuirasses d'or des chevaliers-gardes, et le même coup de vent ondoyer à la fois les blancs pantalons des gardes à cheval. En un mot, ce jour-là, l'armée avait atteint le sublime de l'enthousiasme, et le tzar, qui avait fait manœuvrer cette armée, comme il aurait joué l'hymne national sur l'orgue de barbarie en tournant la manivelle, se croyait modestement le plus grand tacticien qu'il y eût au monde.

Sa cavalerie surtout exaltait son orgueil, on eût dû dans un moule les chevaux de chaque escadron, on les eût peints avec le même pot à couleur, et on leur eût, comme à des pantins, mis un fil pour leur faire relever le pied à tous à la fois qu'ils n'eussent été ni plus semblables, ni plus réguliers dans leurs mouvements.

L'armée russe était donc invincible, sa cavalerie incomparable, et le tzar, qui venait de tirer avec tant de succès les

ficelles destinées à faire mouvoir ses 80,000 pantins, le premier général du monde aux yeux des hommes ses esclaves, et de Dieu presque son égal.

Si satisfait qu'en rentrant par le quai Anglais pavé de granit rose, et bordé d'un côté par des palais, de l'autre par l'incomparable Nava, il daignait causer avec un mortel, avec les deux ambassadeurs de France et d'Angleterre, humbles satellites de ce monarque soleil.

Derrière lui, comme une poussière d'or entraînée dans son orbite, suivait un nombreux état-major de princes tribulaires ; à droite et à gauche, la foule se prosternait le front dans la poussière.

Au moment où le cortège approcha du palais d'hiver, un escadron de cosaques rouges débouchait sur le pont de bois, les hommes immobiles sur leurs chevaux noirs semblaient faire corps avec eux, et quand les lignes s'ouvrirent pour laisser passage aux équipages, on eût dit une avenue tirée au cordeau, dans laquelle les lances des soldats se dressaient comme autant de mâts vénitiens.

Comte, que pensez-vous de mes cosaques ? fit le tzar en se tournant vers l'ambassadeur de France.

Je ne sais quelle courtoisanesque banalité répondit celui-ci. Sa Majesté daigna sourire.

Les chevaux ne sont pas grands, mais tels qu'ils sont, je les préfère à vos chevaux anglais, malgré leur réputation ajouta le tzar, dans l'intention de piquer au vif le représentant d'Angleterre qui s'était montré trop sobre d'admiration.

J'en félicite Votre Majesté, répondit le lord, en se redressant sur la selle de son hunter pur sang.

Il est deux choses sur lesquelles nous vengions les insulaires n'entendent pas plaisanterie : leurs chevaux et leur marine.

Vraiment, monsieur, et pourquoi cela ? demanda le tzar redevenu sérieux.

Parce que Sa Majesté aurait peut-être plus de peine qu'elle ne suppose à échanger ses chevaux cosaques contre des chevaux anglais.

Ce qui veut dire qu'à votre avis, ma cavalerie ne vaut rien ?

Je la crois très bonne, au contraire, sire, mais j'estime que la nôtre est excellente.

Pour fournir une charge de cinq minutes, c'est possible, mais pas au-delà, vos chevaux n'ont que des jambes.

Quand il s'agit de courir, mieux vaut trop que pas assez, sire.

— Je ne suis pas de cet avis ; pour courir, il faut, non seulement des jambes, mais des poumons, qui manquent à vos meilleurs chevaux de courses. Assurément nos Cosaques pourraient être battus par vos jockeys, sur une distance d'une verste, mais à deux, ils arriveraient en même temps, et à trois, l'avantage serait pour nous.

— Si quelqu'un de votre suite voulait tenter la fortune, sire, je suis prêt à tenir tel pari que bon lui semblera.

Le tzar fronça le sourcil.

— Pour combien de verstes pariez-vous, monsieur ?

— Pour dix, vingt, trente, cinquante, soixante, le nombre qu'il plaira à Votre Majesté de déterminer.

L'empereur se retourna à demi sur sa selle et s'adressant à l'aide de camp de service :

— Combien de verstes d'ici à Tsarskoe-Celo ? demanda-t-il.

— Un peu plus de quarante-deux, Votre Majesté.

— Et quel serait l'enjeu ? continua le tzar.

— De vingt-cinq à dix mille livres, aux choix de mon adversaire.

— Mon fils Alexandre tient votre pari, monsieur l'ambassadeur.

— Dix mille livres pour celui des deux chevaux, l'un russe, l'autre anglais, qui, étant partis ensemble de Tsarskoe-Celo, à heure fixée, arrivera le premier à la barrière d'Alexandre-Nievoski ; est-ce bien cela que vous acceptez ?

— Exactement cela, sire.

— Combien de jours demandez-vous pour faire venir et préparer le champion de l'Angleterre ?

— Aucun délai ne m'est nécessaire, sire, et pour cela comme pour le reste, je suis entièrement aux ordres de Votre Majesté.

— Il paraît que vous êtes bien sûr de votre victoire, monsieur, fit brusquement l'empereur, vous pourriez bien vous tromper.

— Il me restera toujours la gloire d'avoir été vaincu par son Altesse Impériale, le tzarévitch, répondit l'Anglais, en s'inclinant respectueusement.

On arrivait en ce moment à la cour d'honneur au milieu du bruit des tambours et des clairons, le tzar descendit de cheval et entra dans ses appartements.

Une heure ne s'était pas écoulée qu'un de ses aides de camp se présentait à l'ambassade anglaise pour y régler définitivement les conditions de la course, dont le jour fut fixé au mardi 24 mai, et l'enjeu à dix mille livres, soit deux cent cinquante mille francs.

(A suivre.)

Les religieux, les prêtres, les dévots, ne sont pas bâtis comme les autres hommes :

« Ils diffèrent d'eux par leurs organes, par leurs fonctions, et même par leurs maladies, ils ont la taille petite, les bras longs, les pieds également longs et plats, la voie aigue, comme les enfants, les femmes et les eunuques.

« Car la voix est grave chez les hommes sérieux et intelligents, et flûtée chez les gens légers et les imbéciles. « Elle est plus basse chez les individus avancés en évolution que chez les retardataires ou les rétrogrades. « Dans nos Chambres, il est facile d'observer que la voix est élevée chez les orateurs catholiques de la droite : de Broglie, de Gavardie, La Rochefoucauld-Bisaccia, Blachère, et basse chez les orateurs libres-penseurs de la gauche : Gambetta, etc.

« Au point de vue des sentiments et des facultés, les dévots sont moralement inférieurs aux autres hommes et commettent couramment les sept péchés capitaux, depuis la luxure jusqu'à la gourmandise.

« On ignore généralement que les religieux ont inventé une foule d'excellents plats. Le premier parc aux huîtres fut imaginé par l'abbé Bonnetard, curé de la Teste. La truffe a été découverte par le moine Landrin. La fabrication du champagne a été inventée par dom Pérignon, moine de l'abbaye de Hautvilliers. Le saucisson de Béziers a été trouvé par le prieur Lamoureux, etc., etc.

« M. Delaunay a fait auprès des pâtisseries et restaurateurs une longue et minutieuse enquête qui lui a permis de classer les gourmands de la manière suivante : 1° prêtres, cures; 2° diplomates; 3° magistrats assis; 4° magistrats debout; 5° hauts fonctionnaires; 6° banquiers; 7° gens oisifs, propriétaires, rentiers, bourgeois, etc.

« Partant d'un principe, admis en anthropologie, M. Delaunay a voulu savoir si les élèves de Saint-Sulpice avaient la tête plus ou moins volumineuse que les élèves de l'École normale et il a fait chez les chapeliers de ces deux établissements une enquête qui l'a conduit aux résultats suivants : « Les normaliens ont en moyenne 59 centimètres d'entrée ou de tour de tête; les sulpiciens n'ont que 56 cent. 5; c'est donc une différence de deux centimètres et demi en faveur des normaliens, et cette différence ne représente pas moins de 250 grammes de matière cérébrale.

De plus, la tête qui, chez les races européennes, grossit jusqu'à quarante-cinq ans, chez les religieux ne se développe plus à partir de vingt.

Vous concevez de suite les conséquences de pareilles découvertes. Avec la « sélection » surtout c'est incalculable.

Vous avez deux fils, dont l'un est entre les mains des religieux et l'autre entre les mains des libres-penseurs. A mesure qu'ils grandissent, vous voyez l'un, le clérical, dont les bras s'allongent, dont les pieds s'aplatissent, dont la taille se raccourcit;

Pendant que chez l'autre, vous voyez la taille s'allonger, les bras se raccourcir, les pieds se cambrer.

Bien mieux : si, tout à coup, un libre-penseur vient à se convertir, il doit se préparer à la douloureuse transformation du rétrécissement de la tête et de l'allongement des membres.

Et pendant ce temps, si un clérical se relâche dans sa dévotion, on s'en aperçoit de suite à l'augmentation du cerveau et à l'exhaussement du pied.

Ce qui simplifie singulièrement la besogne des confesseurs; quand un pécheur arrive, ils peuvent lui dire : Qu'est-ce qui se passe; il me semble que votre crâne a légèrement augmenté, que vos coudes sont bien loin du corps... vous perdez la foi.

(A suivre)

Variétés

LES INCENDIES ALGÉRIENS

(SUITE ET FIN.)

Elle s'empressa de rapporter le propos à son patron, et celui-ci nous racontait l'aventure avec une certaine nuance d'inquiétude : « Vous verrez, affirmait-il, que ces deux canailles me joueront encore quelque tour. »

Sur ce, nous allâmes nous coucher, et comme la nuit était fort belle, je jugeai à propos, pour ma part, de dormir en plein air à quelque pas de la ferme, sur une petite meule voisine de la grande. Bien entendu j'emportai mon fusil, au cas où un chacal ou une hyène viendrait à rôder par là.

Je dormais depuis deux heures environ, quand soudain je fus éveillé par des lueurs rouges qui me passaient devant les yeux. J'ouvris les paupières et n'eus que le temps de pousser le cri d'alarme. La grande meule était en feu. La paille sèche crépitait lançant des torrents de fumée et de lumière.

En un instant, nous fûmes tous sur pied, essayant de lutter contre les flammes, mais que faire? Le colon se tordait les poignets de rage. C'était le revenu de toute son année qui s'en allait en étincelles : il faudrait s'endetter encore, hypothéquer, vendre.

Quand l'incendie fut éteint, nous trouvâmes dans la paille carbonisée un long bambou creux tout noir de poudre. Les maîtres avait introduit dans le bambou une mèche d'amadou pour enflammer la poudre et communiquer le feu à la meule.

Pendant que brûlait la mèche, ils avaient eu le temps de se mettre à l'abri de toute poursuite.

**

Quels étaient les auteurs du crime? Là-dessus, aucun doute n'était possible. Outre les menaces proférées la veille, nous avions encore un autre indice. Des traces de pas avaient

été remarquées partant de la meule et se dirigeant en ligne droite vers le douar des indigènes soupçonnés. Enfin preuve encore plus concluante, toute la smala voisine était accourue sur le lieu du sinistre aux premières lueurs de l'incendie, à la seule exception des deux Arabes de la veille.

Vous croyez peut-être que ce faisceau de preuves suffit à convaincre la cour d'assises de Constantine et qu'elle a envoyé les deux incendiaires au bagne de Lambessa? Pas du tout : les inculpés ont appelé en témoignage des gens de leur tribu, lesquels ont juré sur le coran, qu'à l'heure du crime leurs amis étaient à six lieues de là, occupés à conduire un mulet au caïd de je ne sais plus quel endroit, et les incendiaires ont été acquittés faute de preuves.

**

Ce fait, que je cite entre mille, montre avec quelle faiblesse déplorable on juge en temps de paix les délits relatifs aux incendies.

Il y a, dans toutes ces affaires indigènes, une tendance à l'humanitarisme qui est, il faut le dire, inspirée en grande partie par la presse française, toujours portée à assimiler la race arabe aux races européennes.

Les divers gouverneurs de l'Algérie ont pris successivement des arrêtés prescrivant les mesures les plus sévères, et peut-être les plus efficaces, mais jamais on ne les a exécutées. Tous les journaux ont, ces jours-ci, reproduit la teneur de ces ordonnances, mais je mets au défi qui que ce soit de citer un exemple d'application antérieure.

**

Il y a trois semaines, jour pour jour, un incendie partiel éclaté à Bone, un autre à Philippeville. C'était le signal.

Plus d'une semaine s'est écoulée avant que la conspiration du feu eût reçu son exécution définitive.

Si, dans l'intervalle, l'administration avait sévi avec vigueur, séquestrant de suite les biens, et déportant les personnes des indigènes sur le territoire desquels avaient éclaté les incendies, il est probable que les Arabes effrayés s'en fussent tenus là.

Mais on a préféré paperasser, comme d'habitude, et tandis qu'on paperassait, le feu était mis sur une étendue de plus de deux cents kilomètres.

La dévastation de la province de Constantine est donc un grief de plus à ajouter à l'actif du gouvernement général, de ses fonctionnaires.

C'est le digne corollaire de l'expédition de Tunisie et de la grotesque aventure de la province d'Oran.

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAIN, rue Sala, 44.

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0

DES

Chemins de fer de l'État Serbe

Remboursables à 500 fr. en 50 ans, rapportant net 25 fr. en or, payables par semestre en janvier et juillet.

LA SOCIÉTÉ DE

L'Union Générale

SUCCURSALE DE LYON

16, Rue de la République, 16

CÈDE CES OBLIGATIONS AU PRIX DE

428 FR.

Jusqu'au 30 Septembre inclus

429 FR.

A partir du 1^{er} Octobre

LES JOURNAUX FINANCIERS

Depuis quelques années, la presse financière a pris un tel développement que le choix judicieux d'un journal devient de plus en plus difficile pour les capitalistes. On peut cependant affirmer que la fortune du lecteur dépend presque toujours des inspirations qu'il puise dans le journal auquel il est abonné.

Il nous paraît donc utile de signaler, parmi les organes financiers qui méritent la confiance du public, un journal bien connu, la Gazette de Paris. C'est la propriété et l'interprète d'une maison de banque des plus sérieuses, qui s'est depuis longtemps distinguée par la qualité des affaires qu'elle a patronnées.

L'abonnement à la Gazette de Paris est plus cher que celui de la plupart des journaux similaires, mais n'en reste pas moins à la portée de toutes les bourses : 2 francs par an; le journal paraît tous les dimanches; de plus, les abonnés reçoivent, tous les quinze jours, à titre de supplément, le Bulletin authentique des Tirages financiers, dans lequel ils trouvent la liste complète de tous les tirages d'actions, obligations et valeurs à lots.

Les 2 francs d'abonnement peuvent être envoyés directement à l'administration, 59, rue Taitbout, à Paris, ou versés chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

Nous recommandons à nos abonnés la lecture de la Gazette de Paris, journal financier honnête, sérieux, parfaitement rédigé et rempli de renseignements sûrs et impartiaux.

HERNIÉS

sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. Dr GAILLARD, q. Charité, 1. Lyon.

MESSAGERIES FLUVIALES DE COCHINCHINE

Service postal et Transports de l'Etat

Société anonyme au Capital de 1.500.000 Francs

Siège social, 40, rue des Pyramides, à Paris.

Emission de 6,500 Obligations 5 % de 300 Francs

(Jouissance du 1^{er} Juillet 1881).

Remboursable au pair en 10 années par tirages au sort et rapportant un intérêt annuel de 15 francs payable par semestre.

Subvention du Gouvernement français..... 4.500.000

Montant total des obligations au taux de remboursement..... 1.950.000

GARANTIES

1^o La Flotte et les Immeubles de la Compagnie, représentant plus de 2 millions; 2^o Les Recettes provenant du transport des troupes, etc. pour le Gouvernement français; 3^o Les Recettes du Commerce (voyageurs et marchandises), se montant annuellement à un million environ; 4^o Une subvention de 500.000 fr. par an accordée par le Gouvernement français pour le service postal pendant 9 années dans la colonie.

Le SERVICE D'INTÉRÊT ET D'AMORTISSEMENT des Obligations émises n'exige qu'une somme annuelle de 250.000 francs.

PRIX D'ÉMISSION.....

25 fr. en souscrivant	Le coupon de 7 fr. 50 échéant le 1 ^{er} janvier 1882 sera reçu en compte sur le paiement du 30 novembre, le taux d'émission est donc réellement de 280 francs.
62 50 le 30 octobre.	
100 fr. le 31 octobre.	

En outre, les Souscripteurs qui libéreront entièrement leurs Obligations le 5 octobre jouiront d'une bonification de 2 fr. 50 par titre et recevront immédiatement des titres définitifs. En tenant compte de l'intérêt et de la prime ed remboursement, c'est un placement qui ressort à plus de 6 0/0 par an.

La Souscription sera ouverte le 26 Septembre 1881

AU COMPTOIR INDUSTRIEL DE FRANCE ET DES COLONIES

PARIS, 10, Rue des Pyramides, PARIS

Elle sera close dès que le chiffre de 6,500 Obligations aura été atteint, et au plus tard le 5 Octobre.

Des démarches seront faites pour l'admission de ces titres à la cote officielle ON PEUT SOUSCRIRE DES MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE.

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressants les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

C^{ie} PARISIENNE DE VOITURES

L'URBAINE

Société anonyme au Capital de 12,000,000 de fr.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir MM les porteurs d'Obligations que le Coupon d'intérêt n^o 2, à échéance du 1^{er} octobre 1881, sera payé à partir dudit jour, aux conditions suivantes : Obligations au porteur, net 11 fr. 65 nominatives, — 12 125 Chez M. HENRI DE LAMONTA, Banquier, 59, rue Taitbout, A PARIS

CASINO MUNICIPAL

DE LA VILLE DE NICE

Société anonyme au Capital de 4 millions de fr.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir MM les porteurs d'Actions et d'Obligations que le Coupon d'intérêt venant à échéance le 1^{er} octobre 1881, sera payé à partir dudit jour aux conditions suivantes :

Actions nominatives, net. 12 fr. 125
— au porteur, — 11 625
Oblig. nominatives, — 9 70
— au porteur, — 9 274
Chez M. HENRI DE LAMONTA, Banquier, 59, rue Taitbout, A PARIS

LE CAFÉ

DES

GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCIEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

ABONNEMENTS SANS FRAIS

A TOUS LES JOURNAUX DU MONDE

A l'Agence FOJNRIER,

14, rue Confort, à l'Entresol.

ASTHME & CATARRHE

GÉRIS PAR LES CIGARETTES ESPIC 2 fr. par boîte
1^{er} Ph^o. — DÉPÔT: 128, r. St-Lazare, PARIS

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable non